**Association ECOHABITONS.**

**Projet d’habitat participatif au 85 , av d’Assas à Montpellier.**

**C.R. N° 7 du 12/04/16.**

**Discussions du matin , en présence de Nicolas Boudier**: 6 foyers présents : Dominique et Christian, Anissa, Estelle, Corinne, Eric, (Gérard). 1 absent : Fabienne excusée

**Préambule :** 5 candidats nous ont signifié leur abandon ces derniers jours: Mireille, Martine, Christine, Nathalie, Solange. Le groupe retombe donc à 7 participants au lieu de 12. Les raisons évoqués portent surtout sur l’accumulation des points négatifs dans la conception du projet, dénoncés comme des nuisances ; la localisation dans cet immeuble des 160 boites aux lettres et du transfo a sans doute radicalisé les points de vue. D’autres raisons, plus personnelles ont également été avancées.

Le groupe va essayer de surmonter cette chute d’enthousiasme à travers les sujets traités ci-dessous, avec le point de vue de l’architecte.

**Points traités, explications de l’architecte et solutions proposées par le groupe**:

**Plusieurs points nécessiteront un approfondissement en présence du maître d’ouvrage, Hérault Aménagement.**

1. **160 boîtes aux lettres**: le groupe souhaite trouver un espace pour implanter un atelier partagé (outillage de jardin, bricolage, mais aussi création artistique ) et cet emplacement serait idéal. Sur une suggestion de l’architecte, il propose d’implanter les boîtes aux lettres un peu plus loin, à couvert, dans le passage entre les deux entrées des immeubles 2 et 3 ; il s’agit de fait d’un point plus central pour l’ensemble des futurs habitants.
2. **Transformateur**: il faut des précisions techniques sur l’équipement, du fait de craintes fondées ou non, d’effets négatifs sur la santé des personnes à proximité.
3. **Apport du bureau d’études IZUBA** : il faudra préciser le contenu précis de leur prestation ( conseils apportés au groupe, à l’architecte, au maître d’ouvrage ?) sachant que l’objectif recherché est d’aller vers un bâtiment très économe en énergie, très « développement durable » , dans les matériaux et le mode constructif. C’est là un impératif pour les participants et autant pour l’association éCOhabitons.

Si l’idéal absolu en la matière doit s’avérer plus cher que les 3000 €/m2 prévu, il faut néanmoins avoir le choix de certaines options dans le respect de la contrainte financière : options possibles : isolation par l’extérieur ( actée) brique mono mur, vitrage performant, eau chaude solaire, …

 3’ **Apport de l’étude acoustique** : même problématique que le point 3.

1. **Chaudière au gaz commune aux 5 bâtiments** : située plus loin que le bâtiment 1 ( ouf !). Les questions portent sur le type de chaudière, ses performances énergétiques, son bilan carbone.
2. **Jardin potager : Taille, au moins 120 M2**. Une localisation dans le parc arboré parait très peu viable sur le plan agronomique. D’où une demande pour le situer à l’extrémité de la parcelle, au sud. Même si pour cela, il faut envisager une propriété commune au niveau de l’ Association Syndicale Libre des 5 immeubles, avec un usage réservé pour l’habitat participatif , mais pourquoi pas des « invités «  venant des autres immeubles ?
3. **Matériau de la façade est** : Nicolas Boudier propose un parement composite «  Fundermax » ( fibre cellulosique et résine polyuréthane) qui laisse un peu dubitatif mais qui reste une option. Mais il faut étudier d’autres possibilités ( cf étude IZUBA) sans pour autant envisager un parement en marbre blanc ! mais pourquoi pas une pierre calcaire de Vers Pont du Gard ( à voir dans les villas Vanille à Malbosc).
4. **Coût de construction : autour de 1500 €/M2** , qualité standard promoteur… ce qui a le mérite de ne pas signifier grand chose pour des néophytes : carrelages et faïences, cuisine simple évier,…. A discuter par la suite en détail.
5. **Cloisons :** elles sont prévues alvéolaire avec plaques de plâtre : Il faut veille rà l’isolation phonique des pièces. autre possibilité, autre coût ?
6. **Terrasses**: Le coût de ces terrasses, de taille variable selon les logements, mais en gros proportionnelle à la taille des logements est-il bien inclus dans les 3000 €/M2 de SHAB, comme cela avait été dit par le maître d’ouvrage.
7. **Différents bureaux d’études** : thermicien, paysagiste, … Pouvons nous avoir la possibilité de les rencontrer, en relation avec les conseils apportés par IZUBA notamment ? Ainsi, une rencontre avec Mme MUR, paysagiste peut être judicieuse.

**Discussions de l’après-midi : approfondissement des points précédents plus :**

1. **Rencontre avec Hérault Aménagement :** une telle rencontre est vivement souhaitée, notamment pour discuter des points 1, 3, 3’, 5, 7, 9, 10 vu plus haut.

Nous sollicitons donc Mr Oudara Outhabong en ce sens : dates proposées : le dimanche 1 mai, mais aussi en semaine entre le 27 et le 30 avril, de préférence ne matinée .

1. **Diffusion du projet** : Nous devons faire encore des efforts pour attirer à nous de personnes intéressées. Prochaine manifestation prévue par éCohabitons : stand au festival des alternatives à Restinclières, le 22 mai.

Pourquoi pas un conférence de presse commune entre nous et Hérault Aménagement, du moment que les promoteurs démarreront leur commercialisation ?

Fait le 12.04.16. Gérard Straumann.